



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 07/10/2020

## **MINI-RADARS TOURELLES : LA NOUVELLE INVENTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR RENFLouer LES CAISSES DE L'ÉTAT**

**Le quotidien *Le Figaro* a révélé hier l'installation d'un nouveau genre de radar dans deux communes françaises : le mini-radar tourelle. Présents dans un premier temps uniquement dans les agglomérations de Montpellier et Montbéliard pour une phase d'expérimentation de 6 mois, ces nouvelles machines vont venir augmenter encore le nombre d'appareils de contrôle-sanction automatisé, que l'on compte déjà par milliers sur les routes françaises. Aujourd'hui, mercredi 07 octobre 2020, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une politique axée exclusivement sur la rentabilité du parc radars, au détriment de la sécurité des usagers.**

Le compte d'affectation spécial « Contrôle de la circulation et du stationnement routier » annexé au projet de loi de finances pour 2020 prévoit de porter le parc radars à 4 400 appareils d'ici la fin de l'année. Parmi ceux-ci, ce sont quelque 1 200 radars tourelles – ces nouveaux dispositifs de contrôle installés en haut d'un mât, capables de verbaliser toutes sortes d'infractions (de l'excès de vitesse au franchissement de feu rouge et bientôt, si l'on en croit la Sécurité routière, l'absence de ceinture ou l'utilisation du téléphone au volant) – qui ont été installés ces derniers mois le long de nos routes.

« Radar fixe, radar discriminant, radar mobile, voiture-radar, radar chantier, radar tronçon, radar tourelle... Et maintenant, mini-radar tourelle. La France est devenue le catalogue mondial des radars en tous genres. Cela serait risible si ce n'était pas purement et simplement la preuve de l'incompétence de la Sécurité routière à mettre en œuvre une politique réellement efficace pour réduire l'accidentalité routière ! » estime Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

« La Sécurité routière rivalise de bonnes idées pour renflouer les caisses de l'État. Et il est certain qu'avec ces nouveaux appareils de sanction massive, l'argent des contraventions routières devrait cette année encore battre des records. Rappelons que ce sont tout de même plus de 1,8 milliard d'euros qui ont été pris dans la poche des automobilistes français l'an dernier (dont près de la moitié par les radars automatiques) et qu'une grande partie de cette manne incroyable atterrit directement dans le budget général de l'État, sans jamais servir la sécurité des usagers » rappelle Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Si la période d'expérimentation devrait offrir un répit aux automobilistes puisque les premiers mini-radars tourelles ne verbaliseront pas, ils devraient très rapidement se multiplier pour se compter par dizaines dans les grandes villes françaises. La Sécurité routière envisage à terme l'installation de 500 de ces équipements en zone urbaine.

### **CONTACT PRESSE :**

Tél. : 02 43 50 06 35  
Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)